

**Conservez précieusement  
cette circulaire toute l'année...**

## **Informations Collège Rentrée de Septembre 2023**

Chers parents,

Les vacances vont bientôt débuter, il faut évoquer la rentrée 2023, afin qu'elle se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Sous réserve des instructions ministérielles, cette circulaire vous permettra de découvrir le déroulement de la première semaine, les activités proposées à vos enfants ainsi que quelques informations pratiques.

Bonnes vacances à tous !

Le Chef d'établissement

### **RENTREE :**

**Lundi 4 Septembre 2023 de 13h30 à 17h00** (dans la cour du collège)

**Accueil café pour tous les parents.**

**Accueil des 6<sup>ème</sup> : Après-midi d'intégration pour tous les élèves de 6<sup>ème</sup>**

**Puis début des cours selon l'emploi du temps le mardi 5 septembre 2023 à partir de 13h20**

**Mardi 5 Septembre 2023 :**

**Accueil café pour tous les parents**

**8h30 : Accueil des 5<sup>ème</sup> dans la cour du collège**

**9h30 : Accueil des 4<sup>ème</sup> dans la cour du collège**

**10h30 : Accueil des 3<sup>ème</sup> dans la cour du collège**

**Puis début des cours selon l'emploi du temps le mardi 5 septembre 2023 à partir de 13h20.**

Le chef d'établissement fera l'appel, puis les élèves se dirigeront vers leur classe sous la conduite de leur professeur principal pour la remise de l'emploi du temps et des livres de classe et une première prise de contact.

### **Accueil administratif :**

Les bureaux seront fermés du jeudi 13 Juillet 2023 au soir au jeudi 24 Août 2023 au matin.

Vous serez accueillis aux horaires suivants durant toute l'année scolaire et à partir du 4 septembre :

**de 8h00 à 18h30 les lundis, mardis, jeudis, vendredis  
de 8h00 à 12h00 le mercredi.**

**ATTENTION : Du jeudi 24 août (jour de réouverture de l'établissement) au 31 août, l'accueil sera ouvert aux horaires suivants : 14h00 à 17h00, pas d'accueil le mercredi.**

Nous vous rappelons que la tenue est obligatoire dès le 1<sup>er</sup> jour de la rentrée. Le bon de commande est disponible sur le site de l'Institution.

La tenue doit porter le logo de l'Institution.

Les blouses, les tee-shirts, les polos, les sweats et les pulls commandés auprès de la société Bobine seront livrés directement à votre domicile.

**Journée de pré-rentrée pour l'Institution le jeudi 31 août, l'établissement sera fermé ce jour-là aux parents.**

**Horaires de classe :** 8h10 à 11h45 et de 13h20 à 16h55 (lundi, mardi, jeudi, vendredi).  
8h10 à 11h45 le mercredi. Pas de cours le mercredi pour les classes de 6<sup>ème</sup>.  
Etudes possibles de 17h00 à 18h00 de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>.  
L'inscription à l'étude sera faite à la rentrée scolaire pour toute l'année.

**A noter :** Les entrées en dehors des horaires habituels devront faire l'objet d'une autorisation parentale dûment signée dans le carnet de correspondance.

**Le 1<sup>er</sup> jour,** l'élève apporte une trousse et un cahier de brouillon dans son cartable pour pouvoir récupérer ses livres. Il devra les recouvrir de plastique transparent ainsi que son carnet de correspondance après y avoir collé sa photo.

Les listes de fournitures du collège sont sur le site de Sancta Maria :  
<http://www.institution-sanctamaria.org> (clic dans collège, onglet circulaires).

**N'oubliez pas de transmettre au secrétariat tout changement d'adresse, de numéro de téléphone ou régime (externe/demi-pensionnaire) intervenu récemment.**

### CALENDRIER SCOLAIRE 2023/2024

<b>Rentrée des élèves</b>	<b>Lundi 4</b> septembre 2023 à <b>13h30</b> pour les 6 <sup>e</sup> ; <b>Mardi 5</b> septembre pour les 5 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup>
<b>Vacances de Toussaint</b>	du Vendredi 20 octobre 2023 (au soir) au Lundi 06 novembre 2023 (au matin)
<b>Vacances de Noël</b>	du jeudi 21 décembre 2023 (au soir) au Lundi 8 janvier 2024 (au matin) (vendredi 22 décembre : journée pédagogique pour l'ensemble des enseignants du collège)
<b>Vacances d'Hiver</b>	du Vendredi 9 février 2024 (au soir) au Lundi 26 février 2024 (au matin)
<b>Vacances de Pâques</b>	du Vendredi 5 avril 2024 (au soir) au Lundi 22 avril 2024 (au matin)
<b>Pont de l'Ascension</b>	du Mardi 7 mai 2024 (au soir) au Lundi 13 mai 2024 (au matin)
<b>Lundi de Pentecôte</b>	Lundi 20 mai 2024
<b>Fin de l'année</b>	Fin juin en fonction des dates du Diplôme National du Brevet

## CANTINE

Chaque élève dispose d'une carte de cantine. Pour tous les nouveaux élèves, elle sera distribuée dès le premier jour de classe.

**Attention :** La carte de cantine est obligatoire pour tout passage au self.  
Les élèves externes doivent penser à charger leur carte tout au long de l'année.  
Le chargement se fait en ligne.  
Toute carte de cantine perdue ou abimée sera facturée 5 €.

## « ECOLE DIRECTE »

**Important :** Des codes différents sont donnés aux parents et aux élèves. Ces codes ne donnent pas les mêmes droits d'accès, aussi, nous vous demandons de ne pas donner vos codes d'accès à vos enfants.

Les parents et les élèves garderont les mêmes codes que l'an dernier.

Seuls les **nouveaux** parents recevront leurs codes d'accès.

**Pour les parents :** Vous pourrez consulter les notes, le cahier de textes, l'emploi du temps, les factures, effectuer le paiement de la cantine, etc.... vous pourrez aussi communiquer avec les professeurs de la classe.

Pour les parents séparés : Un code par parent.

**Pour les élèves :** Ils pourront consulter leurs notes et le cahier de textes avec leur propre identifiant.

**LES SEJOURS ET PROJETS :** Nous vous invitons à consulter l'agenda qui se trouvera sur le site de l'Institution:  
[www.institution-sanctamaria.org](http://www.institution-sanctamaria.org)

**Afin de respecter l'équilibre des classes :**

**Aucune demande de changement de classe ne sera examinée à la rentrée.**

**La composition des classes est faite par l'équipe pédagogique, qui connaît votre enfant et ses besoins.**

**Merci de la confiance que vous accordez aux enseignants.**

**FACTURATION** : Vous trouverez ci-dessous les tarifs 2023-2024 pour l'année. La facturation interviendra en début d'année scolaire.

#### TARIFS ANNUELS FACTURES EN DEBUT D'ANNEE SCOLAIRE

	COLLEGE	PRIMAIRE	MATERNELLE	CLASSE ENFANTINE
<b>Contribution des familles (1)</b>	1 050 €	945 €	945 €	2 625 €
<b>Fournitures pédagogiques</b>	30 €	35 €	15 €	
<b>Fournitures scolaires de rentrée</b>	Entre 20 € et 45 €			
<b>Activités diverses, culturelles, sportives et pédagogiques, langues étrangères (2) hors voyages et classes découvertes</b>	30 €	80 €	80 €	
<b>Restauration (1/2 pension) soit 6,25 € le repas (3)</b> 4 repas/semaine	875 €	875 €	875 €	875 €
<b>Forfait garderie (4 jours/semaine) (4)</b>		353 €	353 €	353 €
<b>Forfait étude (4 jours/semaine) (4)</b>	400 €	400 € (uniquement CM1 et CM2)		

**CERTIFICAT MEDICAL** : Les élèves dispensés doivent fournir un certificat médical.

**LIVRES ET FOURNITURES SCOLAIRES** : En collège, les livres sont fournis gratuitement le jour de la rentrée. Les livres doivent être couverts avec du plastique transparent pour le lundi 5 septembre. Les élèves veilleront à en prendre soin de façon à les rendre en bon état en fin d'année, les livres détériorés seront facturés à la famille.

Afin de faciliter la mise en place de la rentrée, le collège a commandé les cahiers d'activités pour tous les niveaux de classes. L'agenda sera fourni par l'établissement.

Cette démarche nous permettra :

- De distribuer dès le jour de la rentrée les cahiers d'activités
- D'éviter les erreurs d'édition
- De faire bénéficier aux familles de tarifs préférentiels consentis aux établissements scolaires.

#### **BOURSES DE COLLEGE 2022-2023** :

Une circulaire comportant un barème d'attribution vous sera communiquée après la rentrée. Les parents qui désirent faire une demande de **bourse de collège** pourront retirer un dossier auprès du secrétariat de l'établissement.

*Les élèves qui étaient titulaires en 2022-2023 d'une bourse de collège doivent impérativement refaire la demande. Les bourses de collège sont attribuées pour une année scolaire.*